

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 4 juin 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 3 juin 2019** à 19h31, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents :   Monsieur Charles Brochu                   Madame Sylvie Giroux  
                                  Monsieur Fernand Leclerc                   Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Messieurs les conseillers Daniel Braün et Eric Courteau sont absents et leur absence a été motivée.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

### 2019-119   ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en modifiant le point 6.3, en y ajoutant les points 8.15 à 8.18 et le point 8.8 est devancé après l'approbation de l'ordre du jour, à savoir :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
- 8.8 Demande d'entretien par plusieurs propriétaires sur une partie du chemin Smith**
3. Approbation des procès-verbaux
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019
4. Correspondance
5. Divers comités
  - 5.1 Demande de dérogation mineure de Anthony Taylor
  - 5.2 Demande de Benoît Bécharde et Michelle Martel pour l'exploitation d'une mine d'ardoise et de changement de zonage
6. Finance
  - 6.1 Présentation des comptes à payer
  - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 6.3 Présentation des frais de déplacements
  - 6.4 Dépôt des états comparatifs pour les 4 premiers mois de l'année 2019 versus 2018
7. Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture
  - 7.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 561 concernant l'augmentation du Fonds de roulement
  - 7.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 562 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses
8. Affaires nouvelles et suivies
  - 8.1 Résolution pour approbation du nouveau logo de la municipalité
  - 8.2 BERTHA - Offre de service pour la réalisation d'un shooting photo des paysages de la municipalité
  - 8.3 Chambre de Commerce – Achat de billets pour le souper des Maires
  - 8.4 Technic Réseau conseil - offre d'achat d'une banque d'heures
  - 8.5 Actualités/L'Étincelle – Offre de publicité pour la Saint-Jean-Baptiste et la Confédération
  - 8.6 Centre d'Art de Richmond – Demande de conservation de notre don même si annulation de la Soirée Casino
  - 8.7 Comité organisateur de la Fête de la Saint-Jean – Demande de don pour les feux d'artifices
  - ~~8.8 Demande d'entretien par plusieurs propriétaires sur une partie du chemin Smith~~
  - 8.9 Cercle des fermières - Demande d'appui pour une demande de subvention dans le cadre du programme « Nouveaux horizons pour les aînés »
  - 8.10 Acceptation de la programmation des travaux pour la demande de subvention de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 et autorisation d'envoi
  - 8.11 Autorisation de signature d'une entente pour utilisation d'aire de virage sur le lot 5535512 appartenant à Jacques Turcotte et Diane Boisvert
  - 8.12 Changement à la demande de subvention du député – Asphalte chemin Denison
  - 8.13 Crackholm (David Crack) - Invitation et offre de publicité
  - 8.14 Demande de Kirk Robinson pour l'achat de poussière de pierre pour mettre sur la piste de l'école



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

- 8.15 Annuler la demande de subvention pour l'emploi étudiant
- 8.16 Demande d'un journalier à 21 heures/semaine pour travaux de voirie et Loisirs pour la période du 25 juin au 31 août
- 8.17 Autorisation d'envoi de soumission sur Se@o pour le programme du RILL
- 8.18 Varia
- 9 Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10 Faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur, année d'imposition 2018
- 11 Période de questions pour le public
- 12 Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 2 juillet 2019

-----

### LE POINT 8.8 a été devancé à cette étape.

-----

#### **DEMANDE D'ENTRETIEN PAR PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SMITH**

Monsieur Charles Brochu se retire de cette discussion et déclare un conflit d'intérêts.

Les membres du conseil n'acceptent pas la responsabilité de l'entretien du chemin Smith puisqu'il est privée à cet endroit et que cela causerait un précédent.

-----

### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de messieurs Serge Lambert, Patrice Bédard, Steve Brown, Martin Tremblay et mesdames Marie-Eve St-Laurent et Francine Pépin sur les points suivants :

Monsieur Serge Lambert fait la lecture de la partie « Sécurité » du document déposé aux membres du conseil.

- Chemin Smith (partie privée) – Sécurité des citoyens
- Nombre de personnes qui paient des taxes dans ce secteur pour faire la réparation du chemin privé
- Taux de taxation à Cleveland versus les taxes et services avec la Ville de Sherbrooke
- Qu'est-ce qu'il faut faire pour que la partie privée du chemin Smith devienne public?
- Combien faut-il de propriétaires pour que le conseil prenne en considération l'entretien du chemin privé?
- Qu'est-ce qui est payé avec nos taxes?
- Est-ce que l'évaluateur prend en compte les évaluations quand il y a un chemin privé?

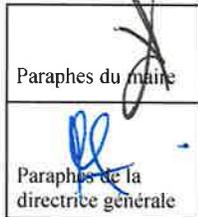
-----

### **2019-120 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **2019-120-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2019**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que le procès-verbal de la séance du 6 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



## ----- CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

## 2019-121 DIVERS COMITÉS

### 2019-121-1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE ANTHONY TAYLOR

**ATTENDU QUE** monsieur Anthony Taylor, propriétaire du 137 route 116 au Canton de Cleveland, adresse une demande de dérogation mineure afin d'implanter un agrandissement du bâtiment principal, réduisant la marge avant à 12 m pour le lot numéro 5535267;

**ATTENDU QUE** l'agrandissement de monsieur Taylor consiste à construire un abri d'auto dans le prolongement du bâtiment principal;

**ATTENDU QUE** selon la grille de la zone C9 du règlement de zonage numéro 446, la marge avant prescrite est de 23 mètres ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ne veulent pas causer de précédent par cette autorisation;

**ATTENDU QUE** la marge avant du bâtiment principal est déjà dérogatoire à 14,84 mètres au lieu de 23 mètres dans cette zone et que l'abri d'auto projeté serait à 12 mètres;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement **de ne pas accepter** la demande initiale de monsieur Anthony Taylor, qui consiste à réduire la marge avant à 12 m pour son agrandissement du bâtiment principal;

**Mais plutôt de permettre** son agrandissement égal à la marge avant de 14,84 mètres ou en arrière de la ligne de construction de la maison par rapport à la Route 116;

**De rendre légal** sa marge avant du bâtiment principal à 14,84 mètres, puisque cette réduction de marge a été causée par l'agrandissement de la Route 116.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2019-121-2 DEMANDE DE BENOÎT BÉCHARD ET MICHELLE MARTEL POUR L'EXPLOITATION D'UNE MINE D'ARDOISE ET DE CHANGEMENT DE ZONAGE

**ATTENDU QUE** monsieur Benoît Béchard et madame Michelle Martel déposent une demande pour exploiter une mine d'ardoise sur le lot numéro 5 535 769 et pour apporter un changement à notre règlement de zonage;

**ATTENDU QUE** l'usage « extraction » n'est pas permise actuellement à la grille de spécifications du règlement de zonage 446, pour la zone AF16;

**ATTENDU QU'** après vérification auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le lot 5 535 769 du cadastre du Québec (qui était auparavant le lot 3B rang 14 du cadastre de Cleveland et une partie des lots 3D et 4B du même rang et canton de la circonscription foncière de Richmond, arpentage primitif) est un terrain privé ayant été cédé par l'État avant le 1<sup>er</sup> janvier 1966;

**ATTENDU QUE** selon l'avis du Ministère, les futurs exploitants de la carrière d'ardoise n'auraient pas à obtenir un bail d'exploitation du ministère du MERN;

**ATTENDU QUE** le terrain n'est pas identifié non plus en territoire incompatible avec les activités minières (projet de règlement adopté par la MRC en mai) et qu'il n'y a donc pas de contrainte à ce niveau;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'accepter la demande de monsieur Benoît Béchard et madame Michelle Martel pour que soit autorisé un changement à la réglementation municipale pour l'usage « extraction » à la grille de spécifications du règlement de zonage 446, zone AF16;

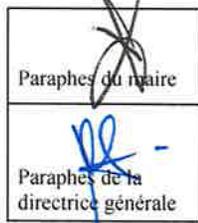
---

### 2019-122 FINANCE

#### 2019-122-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que les comptes à payer au montant de 42 700,44\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés, en y ajoutant le numéro de fournisseur 828 avec les factures au montant de 697,18\$, 377,69\$, 287,33\$ et 10 653,06\$ et le fournisseur numéro 1584 au montant de 2 529,45\$.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2019-122-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 69 543,81\$ et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 2 354,02\$ tel que présenté aux membres du conseil.

-----

### 2019-122-3 PRÉSENTATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement que les frais de déplacements au montant de 388,96\$ soient autorisés à être déboursés.

-----

### ----- DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS POUR LES 3 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2019 VERSUS 2018

La directrice générale dépose à la table du conseil les états comparatifs pour les 3 premiers mois de l'année 2019 versus 2018 et elle en a fait la présentation.

-----

### 2019-123 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT

#### 2019-123-1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 561 CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Fernand Leclerc donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 561 concernant l'augmentation du fonds de roulement;

Dispense de lecture du règlement est donnée car tous les membres du conseil avaient reçu le projet de règlement. Le règlement était également disponible pour le public. Une présentation sommaire est faite par la directrice générale.

-----

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2019-123-2 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 562 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DE DÉPENSES

Monsieur le conseiller Charles Brochu donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 562 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses;

Dispense de lecture du règlement est donnée car tous les membres du conseil avaient reçu le projet de règlement. Le règlement était également disponible pour le public. Une présentation sommaire est faite par la directrice générale.

---

### AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

#### 2019-124 RÉOLUTION POUR APPROBATION DU NOUVEAU LOGO DE LA MUNICIPALITÉ

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a décidé de faire des communications un dossier important et elle a adopté un plan de travail dans lequel est contenu un objectif d'offrir une image cohérente et moderne de la municipalité et de ses services;

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a confié le mandat de refonte de son image à la firme BERTHA;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu et analysé deux propositions de logos de la part de la firme et que l'option «A» a été retenue;

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement :

**QUE** soit adopté la proposition «A». La présentation du logo sera faite lors du lancement, au cours des prochains mois.

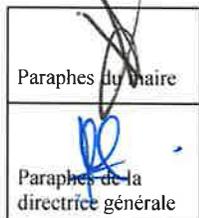
---

#### 2019-125 BERTHA – OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉALISATION D'UN SHOOTING PHOTO DES PAYSAGES DE LA MUNICIPALITÉ

**ATTENDU QUE** la compagnie BERTHA dépose une soumission pour la réalisation d'un shooting photo des paysages de la municipalité;

**ATTENDU QU'** il y aura entre 200 à 300 photos qui seront prises dans la municipalité et les membres du conseil pourront faire un choix parmi une quarantaine de photos pour le nouveau site internet;

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



Dans les circonstances, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'accepter la soumission de la compagnie BERTHA au coût de 1 465,93\$ taxes incluses pour la réalisation d'un shooting photo des paysages de la municipalité et de demander à la compagnie si les photos peuvent être prises dans les quatre saisons de l'année.

-----

**2019-126 CHAMBRE DE COMMERCE – ACHAT DE BILLETS POUR LE SOUPER  
DES MAIRES**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'entériner l'achat de 4 billets au coût de 35\$ chacun pour le souper des Maires qui a eu lieu le 22 mai 2019.

-----

**2019-127 TECHNIC RÉSEAU CONSEIL – OFFRE D'ACHAT D'UNE BANQUE  
D'HEURES**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une banque d'heures de services de 50 heures au coût de 3450\$ plus taxes.

**DE PLUS, d'autoriser la compagnie Technic Réseau Conseil à se connecter sur notre réseau informatique à distance.**

-----

**ACTUALITÉS/L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICITÉ POUR LA SAINT-  
JEAN-BAPTISTE ET LA CONFÉDÉRATION**

Les membres du conseil ne donnent pas suite aux offres de publicité pour la Saint-Jean-Baptiste et La Confédération.

-----

**2019-128 CENTRE D'ART DE RICHMOND – DEMANDE DE CONSERVATION DE  
NOTRE DON MÊME SI ANNULLATION DE LA SOIRÉE CASINO**

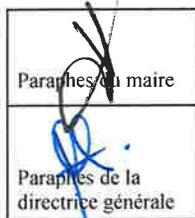
Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'accepter que le Centre d'Art de Richmond conserve le montant de 300\$ qui avait été versé pour la soirée casino.

-----

**2019-129 COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN – DEMANDE  
DE DON POUR LES FEUX D'ARTIFICES**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement d'autoriser un don au montant de 100\$ au Comité organisateur de la fête de la Saint-Jean pour les feux d'artifices. Que cette dépense non prévue au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 ».

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le point 8.8 a été devancé après l'adoption de l'ordre du jour

-----

**2019-130 CERCLE DES FERMIÈRES – DEMANDE D'APPUI POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS ».**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'appuyer le Cercle des fermières dans leur demande d'appui pour une demande de subvention dans le cadre du programme « Nouveaux horizons pour les aînés ».

-----

**2019-131 ACCEPTATION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023 ET AUTORISATION D'ENVOI**

**ATTENDU QUE** la directrice générale dépose aux membres du conseil la programmation des travaux pour la demande de subvention de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;

**ATTENDU QUE** le Comité de voirie recommande cette programmation;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'accepter la programmation des travaux pour la demande de subvention de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 et d'autoriser la directrice générale à l'envoi de la programmation sur le site du Ministère, dès que celui-ci sera disponible.

-----

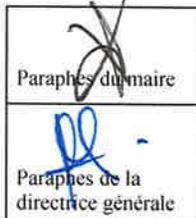
**2019-132 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE POUR UTILISATION D'AIRE DE VIRAGE SUR LE LOT 5 535 512 APPARTENANT À JACQUES TURCOTTE ET DIANE BOISVERT**

**ATTENDU QUE** monsieur Jacques Turcotte et madame Diane Boisvert possèdent un chemin privé (lot 5 535 512), qui autorisent la municipalité à l'utiliser comme aire de virage pour les véhicules de la municipalité, les véhicules de services loués par celle-ci et pour les autobus scolaires;

**ATTENDU QU'** cette aire de virage représente approximativement une largeur de 5,5 mètres par 10 mètres de longueur;

**ATTENDU QUE** si des travaux d'agrandissement ou de prolongement de cette partie de chemin essentiel pour la tenue de l'aire de virage, la municipalité est autorisée à effectuer les travaux en conséquence;

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**ATTENDU QU'** aucun matériel, autre que du gravier ne peut être exigé par les propriétaires pour cette aire de virage;

**ATTENDU QUE** l'entente sera automatiquement renouvelée année après année, sauf si l'une des parties signifie par avis écrit recommandé et au moins trois mois avant l'arrivée de la fin de la présente entente;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser madame Claudette Lapointe, directrice générale, à signer l'entente avec monsieur Jacques Turcotte et madame Diane Boisvert .

-----

**2019-133 CHANGEMENT À LA DEMANDE DE SUBVENTION DU DÉPUTÉ – ASPHALTE CHEMIN DENISON**

**ATTENDU QU'** il avait été convenu que la demande de subvention auprès de notre député concernait le chemin McLaughlin;

**ATTENDU QU'** après analyse, les travaux d'asphalte du chemin Denison sont plus significatifs que les travaux du chemin McLaughlin;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu à l'unanimité de faire la demande de modification des travaux dans le cadre de la subvention du député, pour les travaux d'asphalte sur le chemin Denison, au lieu du chemin McLaughlin.

-----

**CRACKHOLM (DAVID CRACK) – INVITATION ET OFFRE DE PUBLICITÉ**

Les membres du conseil ne participeront pas à l'offre de publicité pour l'ouverture des nouvelles installations de Crackholm Holstein, puisqu'il s'agit d'une entreprise privée. Les membres du conseil intéressés iront à titre personnel.

-----

**DEMANDE DE KIRK ROBINSON POUR L'ACHAT DE POUSSIÈRE DE PIERRE POUR METTRE SUR LA PISTE DE L'ÉCOLE**

Ce point sera rediscuté à la prochaine réunion de conseil.

-----

**2019-134 ANNULER LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EMPLOI ÉTUDIANT**

**ATTENDU QUE** la municipalité a publié à plusieurs endroits (site internet, Facebook, Carrefour jeunesse emploi, etc) une annonce pour trouver un (e) étudiant (e) afin de combler le poste de manœuvre journalier pour l'été 2019;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

**ATTENDU QU'** à ce jour, la municipalité n'a reçu aucun curriculum vitae d'un (e) étudiant (e) pour l'emploi de manœuvre saisonnier pour l'été 2019;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'autoriser madame Claudette Lapointe, directrice générale, à annuler la demande de subvention pour l'emploi étudiant.

-----

### 2019-135 DEMANDE D'UN JOURNALIER À 21 HEURES/SEMAINE POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE ET LOISIRS POUR UNE PÉRIODE DE 10 SEMAINES

**ATTENDU QUE** la municipalité a un besoin d'un journalier en voirie et en loisirs pour la période estivale;

**ATTENDU QUE** ce poste est disponible 21 heures/semaine et ce, pour une période de 10 semaines;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'autoriser madame Claudette Lapointe, directrice générale, à procéder à la recherche d'un journalier pour des travaux de voirie et loisirs, pour la saison estivale 2019, soit du 25 juin au 31 août.

-----

### 2019-136 AUTORISATION D'ENVOI DE SOUMISSION SUR SE@O POUR LE RIRL

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à transmettre la soumission sur Se@o pour le programme RIRL.

-----

### RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

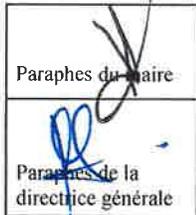
Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

-----

### FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR, ANNÉE D'IMPOSITION 2018

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2018 selon l'article 176.2.2 Code municipal du Québec.

La publication des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2018 seront faits par Le Jaseur et sur le site internet de la municipalité.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

### PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La deuxième période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de monsieur Denis Auclair sur le point suivant :

- Cooptel et Internet haute vitesse

-----

### 2019-137 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu et résolu que la séance soit levée à 21h04.

Herman Herbers, Maire

Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE CRÉDIT 2019-06

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 3 juin 2019.

À Canton de Cleveland, ce 4e jour du mois de juin de l'an deux mille dix-neuf.

Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 4e jour du mois de juin de l'an deux mille dix-neuf.

Herman Herbers, Maire

